



Impossible d'exercer mon métier de commerçant

Par **Artisanboulanger**, le **26/02/2015** à **04:49**

Bonjour

J'ai une boulangerie située sur une zone commerciale.

Une bande de jeunes sévit depuis 3 ans tous les jours.

Ils se regroupent par dizaines et fument et dévalent en toute impunité.

Notre clientèle est agressée verbalement, le sentiment d'insécurité est grandissant.

Nous appelons tous les jours la police nationale pour les faire évacuer de devant notre entrée et ils se regroupent toute la journée.

Nous sommes harcelés moralement et physiquement.

Nous avons contacté depuis deux ans : mairie, police nationale, bailleur, préfecture, procureur de la République et résultat rien n'a changé.

Notre chiffre d'affaires et la fréquentation du site sont en baisse catastrophique.

Le bailleur nous ignore. Nous sommes 4 commerçants dont un centre commercial renommé.

J'ai personnellement envoyé divers recommandés pour décrire nos conditions de travail et le fait que nous ne pouvons plus exercer notre travail dans de telles conditions.

Je paie un loyer très important pour des prestations qui ne sont plus présentes depuis deux ans minimums.

Je suis seul et désemparé car les élus refusent de s'occuper officiellement du problème gênant la réputation d'une ville aisée...

Que faut-il faire ?

J'ai envie d'alerter la presse, j'ai envie de bloquer les loyers... bref situation des plus complexes car moralement c'est la dépression...

Merci pour votre réponse

Par **veronique65**, le **02/05/2015** à **11:56**

bonjour je suis commercante depuis 3 ans mon mari est à la retraite depuis 3 ans il exploite le commerce et travaille dedans moi il veut pas de moi dedans je ne touche pas mon chiffre d'affaires c'est lui mais sur les impôts c'est moi qui a le salaire que faire si je divorce il me menace de me lui dois des salaires mais je lui est rien signé et il veut ouvrir un autre commerce à mon nom